© ALAIN DUCHESNE

Le bois de Serres

HISTOIRE

Histoire d'Écully

Extrait des bulletins de la Société d'histoire d'Écully (excellents bulletins accessibles sur le site de la ville d'Écully) : « Le 18 août 1584, Henri III est à Lyon. Le duc d'ÉPERNON, gouverneur de GUYENNE, est en route pour le rejoindre. Le souverain, averti de l'arrivée de son favori, "permist et volust que tous les seigneurs de sa court allassent à l'encontre, comme le feirent en fort grand nombre jusqu'à quatre ou cinq cens chevaulx."

Les "retrouvailles" eurent pour cadre un sentier étroit et raide du bois de SERRES. Méchant endroit s'il en fut pour une foule désireuse de plaire à son Seigneur en prodiguant au haut personnage, affectionné de lui, des démonstrations d'amitié ostentatoires. Le tumulte qui suivit fut tel qu'il effaroucha la mule ducale, laquelle se débarrassa sans ménagement ni considération de celui qui la montait. Si légère fut la "dolécature", grande par contre était la place tenue par la victime dans le cœur du Roi.

Aussi, en bons courtisans, ceux qui se hâtèrent de rapporter l'incident à sa Majesté, firent en sorte que les blessures fussent à cette dernière mesure.

On transporta le blessé à la proche maison des PLANCHES du sieur de FONTVILLE. Henri III, affolé, vint l'y rejoindre en coche tiré par "quatre chevaux courant à toute force."

Le lendemain, souverain et favori regagnèrent Lyon, laissant à la forêt le souvenir du "Saut d'ÉPERNON" et, dans la chambre qui depuis lors porte son nom, le portrait du roi.

Guillaume de FONTVILLE dut décéder quelque temps après. »

En page 1, les pictogrammes permettent de choisir une randonnée adaptée à ses capacités. Picto 1 = Effort ; picto 2 = Technicité (présence ou non d'obstacles) ; picto 3 = Risque (d'accidents lié à la configuration des lieux).
Cotation : 1-Facile ; 2-Assez facile ; 3-Peu difficile ; 4-Assez difficile ; 5-Difficile.

Rando fiche®

MÉTROPOLE GRAND LYON

FFRandonnée — les chemins, une richesse partagée — Rhône-Métropole de Lyon

Labellisé FFRandonnée PR®

Ecully - Le bois de Serres

2h20 — 6,2km

Le bois de Serres, d'une superficie de 140 hectares, s'étend sur les communes de Charbonnières-les- Bains, Dardilly et Écully. Ici, on n'entend plus les bruits de la ville, il n'y a que le clapotis de l'eau, le chant des oiseaux et le bruissement des feuilles. Prenez le temps d'écouter la nature !

SITUATION
Écully, à 7 km à l'ouest de Lyon par le pont Georges-Clémenceau, la rue Marietton et l'avenue de Verdun
Coordonnées GPS : 45.789141, 4.761736

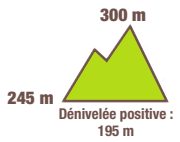

Code de balisage PR® FFRandonnée
- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction

© marques déposées

PARKING
avenue Guy-de-Collongue

TRANSPORT
1°/ bus C6, arrêt Pontet-Crases (ligne Gare Part-Dieu Vivier Merle – Campus Lyon-Ouest)
2°/ bus 3, arrêt Pontet-Crases (ligne de Gorge de Loup – Limonest Le Puy d'Or ou Dardilly – Le Jubin)
3°/ en cours de circuit (**repère 2**) : halte ferroviaire Dardilly – Les Mouilles (ligne de car Lozanne – Lyon-Gorge-de-Loup ou ligne TER Lozanne – Tassin – Lyon-Saint-Paul)

BALISAGE
jaune

À DÉCOUVRIR *EN CHEMIN*
- pont et passerelle sur le ruisseau de Serres
- bois de Serres
- vallon des Planches
- viaduc ferroviaire

À DÉCOUVRIR *EN RÉGION*
- château et parc du Vivier

Comité
- Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Rhône et Métropole de Lyon : 39 rue Germain, 69006 Lyon, 04 72 75 09 02, rhone@ffrandonnee.fr, www.rhone.ffrandonnee.fr.

- Office de Tourisme et des Congrès du Grand Lyon : Place Bellecour, 69002 Lyon, 04 72 77 69 69, www.lyon-france.com.

RFNIOL 4 - Le nom Randofiche® est une marque déposée, nul ne peut l'utiliser sans l'autorisation de la Fédération française de la randonnée pédestre.
© FFrandonnée 2024.

Ne pas jeter sur la voie publique

PR® Ecully - Le bois de Serres

FFRandonnée — les chemins, une richesse partagée — Rhône-Métropole de Lyon

MÉTROPOLE GRAND LYON

1 De l'abribus « Pontet-Crases », remonter vers le carrefour marqué par un feu. Tourner à gauche chemin du Petit-Bois, puis à droite chemin des Serres. La rue devient chemin à travers bois et descend vers le vallon de Serres. Franchir le ruisseau de Serres sur la passerelle en bois, remonter en face et atteindre la halte ferroviaire Dardilly – Les Mouilles.

2 Poursuivre tout droit, puis tourner à gauche route d'Écully et passer sous la voie ferrée. Monter par le chemin creux à gauche en sous-bois. Il oblique à droite, atteint le plateau et sort du bois.

3 À la borne, prendre à droite, plein nord, le chemin de l'Orée-du-Bois et, au rond-point, à gauche, le chemin des Mouilles. Après 350 m, emprunter le chemin du Bois-de-Serres à gauche. Après les maisons, il entre dans le bois et descend vers le vallon des Planches. En bas, tourner à gauche et longer le ru. Passer sous le viaduc de la voie ferrée et remonter à flanc.

4 À l'intersection, obliquer en épingle à gauche et grimper le long de la crête boisée. Franchir le pont qui enjambe la voie ferrée et poursuivre l'ascension par le sentier. Sur le plateau, retrouver la borne de l'aller.

3 À gauche, par l'itinéraire utilisé à l'aller, regagner le point de départ.

© CDRP69

Le château du Vivier et son intérieur